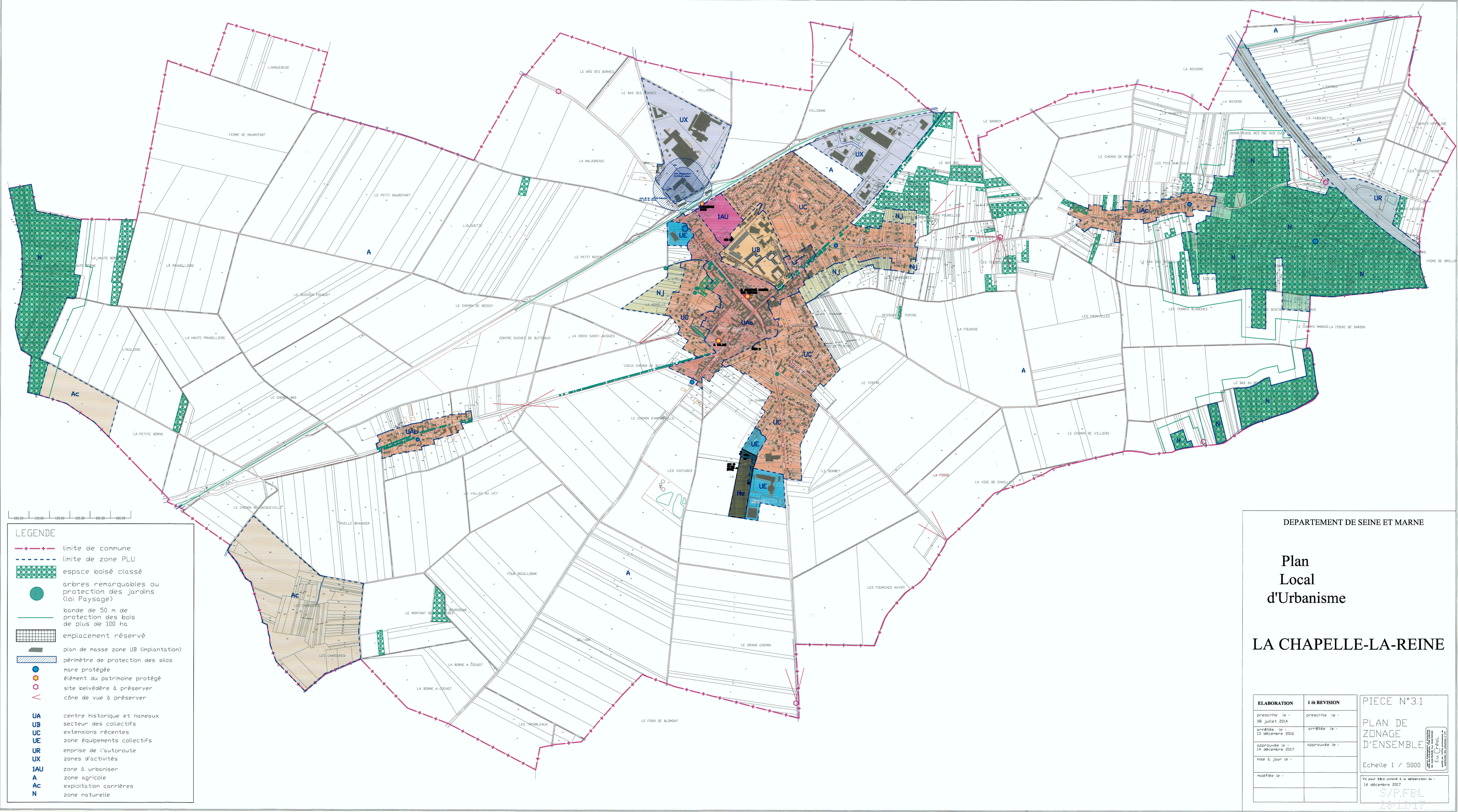

LEGENDE
limite de commune
limite de zone PLU
espace boisé classé
arbres remarquables ou protection des jardins (loi Paysage)
bande de 50 m de protection des bois de plus de 100 ha
emplacement réservé
plan de masse zone UB (implantation)
périmètre de protection des silos
mare protégée
élément du patrimoine protégé
site belvédère à préserver
cône de vue à préserver
UA centre historique et hameaux
UB secteur des collectifs
UC extensions récentes
UE zone équipements collectifs
UR emprise de l'autoroute
UX zones d'activités
1AU zone à urbaniser
A zone agricole
Ac exploitation carrières
N zone naturelle
100.00 100.00 100.00 100.00 100.00 100.00
UAa
UAb
UAc
UB
UC
UE
UR
UX
1AU
NJ
N
A
Ac
L'ARQUEBUSE
FERME DE MAUREPART
LE PETIT MAUREPART
L'ALOUETTE
LA HAUTE BORNE
LA PRUNELLIERE
LE BUISSON FOUQUET
LA HAUTE PRUNELLIERE
L'HUILERIE
LE CHEMIN BAS
LA PETITE BORNE
LE CHEMIN DE BOISSY
CONTRE OUCHES DE BUTTEAUX
LA CROIX SAINT-JACQUES
VIEUX CHEMIN DE BUTTEAUX
LE CHEMIN D'AMPONVILLE
LE PETIT NOYER
LA MALADRERIE
LE BAS DES BORNES
VILLIONNE
LA MORELLE
LE CHEMIN DE JACQUEVILLE
RUELLE BEAUNIER
LES CARRIERES
LE MONTANT DE BOURGOGNE
LA VALLEE AU VET
FOUR BOUILLONNE
BEL-AIR
LA BORNE A COCHOT
LES TREMBLEAUX
LE FOND DE BLOMONT
LE GRAND CHEMIN
LES VOITURES
LE BONNET
LES FOURCHES AUVRY
LA FOSSE
LA VOIE DE CHAILLY
LE CHEMIN DE VILLIERS
LE TERTRE
DESSOUS LE TERTRE
LA FOUASSE
LA CHARRIERE
LES CARABINES
ARRONDEAU
LES POURELLES
LE BAS ROI
LE BARROY
LA BUTTE D'ARRONDEAU
LES TERRES
LA FOSSE SIMON
LE CHEMIN DE MELUN
LES PICS AUX CULS
LES FRINVILLES
LES TERRES BLANCHES
LE BAS DES VIGNES
LES CHAMPS MARAIS
LA FOSSE DE BARBIN
LE BAS DU MARAIS
LES SENTIERS DU CHAMP MARAIS
GRAND REAGE DES PIC AUX CULS
LA BICHERE
LA CHARITE
LA TABOURETTE
L'ENTREE
SAINTE-APPOLINE
LES TERRES NOIRES
VIGNE DE BRILLON
LE BAS DES BOIS

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Plan
Local
d'Urbanisme

LA CHAPELLE-LA-REINE

ELABORATION	1 ère REVISION
prescrite le : 08 juillet 2014	prescrite le :
arrêtée le : 13 décembre 2016	arrêtée le :
approuvée le : 14 décembre 2017	approuvée le :
mise à jour le :	
modifiée le :	

PIECE N°3.1

PLAN DE ZONAGE D'ENSEMBLE

Echelle 1 / 5000

agence d'aménagement et d'urbanisme
Hôtel des Entreprises 77250 ECUELLES
tél: 01.60.70.25.08 Fax: 01.60.70.29.20
Eu.Créal
qualifié par l'office professionnel de qualification des urbanistes n° 077

Vu pour être annexé à la délibération du :
14 décembre 2017